

Comité de Vie franco-américaine a su reconnaître publiquement votre sincérité et votre dévouement à la conservation de notre héritage historique et culturel français."

M. Dagneau, conseiller aux Affaires canadiennes au ministère des Affaires culturelles du Québec, a déployé depuis plusieurs années une grande activité dans les oeuvres de la survivance franco-américaine. Il fut le premier titulaire du service du Canada français d'outre-frontières qui collabore avec les associations consacrées aux Francophones des États-Unis.

M. Tremblay, présentement directeur général de l'Administration, au ministère de l'Industrie et du Commerce à Montréal, a été le premier Québécois appelé à diriger le Bureau du Québec à Boston. C'est surtout dans l'exercice de ces fonctions qu'il s'est mérité la reconnaissance des Franco-Américains qui se traduit par la décoration qui lui a été décernée.

Visite du ministre des Affaires étrangères de Corée

Sur l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan Joseph MacEachen, Son Excellence M. Dong Jo Kim, ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, a séjourné en visite officielle au Canada les 14 et 15 novembre. Durant son séjour, le ministre coréen des Affaires étrangères a eu des entretiens avec M. MacEachen et avec le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Alastair W. Gillespie.

Au cours de leurs entretiens, MM. MacEachen et Kim ont procédé à un échange de vues sur la situation mondiale et particulièrement sur la situation en Asie de l'Est. Ils ont discuté des conditions qui prévalent sur la péninsule coréenne ainsi que de leurs causes et ont réaffirmé le besoin d'une étroite collaboration internationale afin de maintenir la paix et la sécurité dans cette région. A cet égard, M. MacEachen a donné l'assurance au ministre des Affaires étrangères de la Corée que le Gouvernement du Canada continuera d'appuyer la position de la République de Corée aux Nations Unies.

Dans le cadre de leur étude des

moyens d'intensifier les relations bilatérales entre leurs deux pays, MM. MacEachen et Kim ont noté avec satisfaction la croissance remarquable du volume des échanges entre le Canada et la République de Corée au cours des dernières années ainsi que la plus grande fréquence depuis quelque temps des participations conjointes conclues par des entreprises privées des deux pays. Les ministres ont déclaré que, d'une part, leurs gouvernements respectifs encourageront encore plus ces efforts et que, d'autre part, ils allaient accroître leur collaboration.

Dans l'intention de faciliter les échanges par voie maritime et aérienne entre les deux pays, MM. MacEachen et Kim ont signé un accord en vue d'éviter la double imposition des revenus tirés de l'exploitation de transporteurs maritimes et aériens assurant le fret entre les deux gouvernements.

Le ministre des Affaires étrangères de la Corée a invité le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à visiter son pays dans un proche avenir et M. MacEachen a accepté avec plaisir cette invitation. Il reste à fixer la date de son voyage en Corée.

Répartition du revenu au Canada

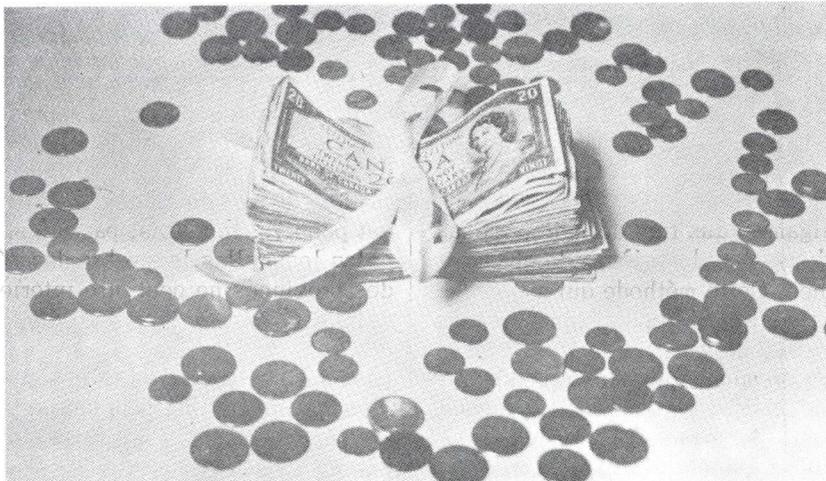
Selon le Bureau fédéral de la statistique le revenu moyen des familles (revenu monétaire total avant déduction de l'impôt ou autres déductions) a augmenté de 11%, passant de \$11,300 en 1972 à \$12,532 en 1973. Après indexation de cette augmentation sur l'indice des prix à la consommation, la progression a été de 3%.

Le revenu moyen des personnes seules a connu, pour la même période, une progression plus élevée: 14% (soit une augmentation de 6% après indexation). Ce revenu moyen est passé de \$4,572 en 1972 à \$5,210 en 1973.

tés recevant \$15,000 et plus a augmenté, passant de 16.7% à 22.9%.

Le revenu moyen des particuliers a augmenté de 9%, passant de \$5,828 en 1972 à \$6,358 en 1973. Le revenu moyen des hommes a progressé de 9% (de \$7,633 à \$8,310), tandis que celui des femmes a augmenté de 11%, passant de \$3,243 à \$3,501. On entend, par "particuliers" les personnes de 14 ans et plus recevant un revenu quelconque, sauf celles dont la source principale de revenu est une solde ou des indemnités militaires.

Les chiffres constituent des estimations provisoires calculées à partir des données recueillies au cours d'une



Ah! l'argent, l'argent...

Le revenu moyen de l'ensemble des unités (ensemble des familles et des personnes seules) a augmenté de 11%, passant de \$9,525 en 1972 à \$10,574 en 1973.

Le pourcentage d'unités familiales recevant un revenu annuel de moins de \$5,000 est tombé de 30.1% en 1972 à 26.2% en 1973, alors que celui d'uni-

enquête-échantillon menée en 1974 auprès de 35,000 ménages. Ces estimations, qui excluent les ménages du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et des camps militaires ainsi que les pensionnaires d'institution, sont sujettes à révision et peuvent être entachées des erreurs courantes de réponse et de non-réponse.